

1189

12 DEC. 2022

Consultation 11/12/2022 pour la sélection d'une agence ou société spécialisée en communication

**Projet « Development of eco-sustainable systemic technologies and strategies in key Mediterranean crops systems, contributing the small farming socio-economic resilience »
" SUSTEMICROP "**

Article 1. Contexte de la mission :

Dans le cadre du projet «Development of eco-sustainable systemic technologies and strategies in key Mediterranean crops systems, contributing the small farming socio-economic resilience - SUSTEMICROP», financé par l'initiative de partenariat pour la Recherche et l'Innovation dans la région méditerranéenne « PRIMA » via le programme Européen Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation, l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) lance une consultation afin de contracter une agence de communication ou société spécialisée en communication qui sera chargée du démarrage du projet et la réalisation des activités du groupe de tâche 8.

Article 2. Présentation de la consultation :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet "SUSTEMICROP", l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) en charge de l'organisation du démarrage du projet, souhaite contacter une société qui aura pour principale tâche la gestion de la communication et l'organisation d'un événement de lancement.

Article 3. Déroulement de la mission :

Sous la supervision du coordinateur du projet, le prestataire aura pour tâches principales de :

- La conception de la charte graphique du projet en concertation avec tous les partenaires du projet ;
- La création, l'hébergement d'un site web dynamique en trois langues dédié au projet ;
- L'organisation de l'événement de lancement du projet qui aura lieu en Tunisie.

Article 4. Période :

Le délai global de réalisation de l'intervention du prestataire est fixé à onze mois (4 mois) avec une charge d'HJ estimatif de 60 homme – jours à compter à partir du lendemain du jour de la notification de l'INRGREF au prestataire de l'ordre de service. L'INRGREF s'engage à informer le prestataire 1 mois à l'avance de la date convenue pour l'organisation de l'événement.

Article 5. Prestations attendus :

Le prestataire aura pour mission de fournir une prestation de service en vue d'assurer le démarrage du projet conformément aux besoins décrits dans le tableau des livrables :





The PRIMA programme is supported and funded under Horizon 2020, the Framework European Union's Programme for Research and Innovation



PRIMA
IN THE MEDITERRANEAN AREA



N°	Désignation	Quantité
Organisation événement de lancement		
1	Salle de réunion pour 80 personnes disposées en cabaret	1 jour
2	Pupitre	1
3	Salon pour une disposition en mode davos	1
4	Table basse	1
5	Ecran Plasma/LED de retour pour le podium (support au sol) & Adaptateurs	1
6	Projection sur l'écran : (PPT et autres)	1
7	Micro baladeur	2
8	Micro fixe sur pupitre	1
9	Régie sonorisation	1
10	Enceinte	1
11	Matériel de secrétariat :	1
	- Imprimante couleur & NB	
	- PC & câbles	
	- Fourniture	
12	Table d'inscription	1
13	Pause-café riches	80
14	Déjeuner (y compris ½ eau)	80
15	Live streaming	1
16	Vidéo + photo HD	1
17	Mise à disposition d'hôtesse d'accueil	2
Communication		
18	Création de la charte graphique du projet en concertation avec tous les partenaires	20 H/J
19	Création d'un site web dynamique du projet	40 H/J

- Le prestataire doit fournir également les régies avec enceintes et les switchers nécessaires pour le bon déroulement de cet événement (régies sonorisation, régies lumières, tables lumières avec régisseur, régies cabines interprètes...)
- Le prestataire sera appelé à visiter les lieux de l'événement avant les dates mentionnées
- Le prestataire sera responsable de l'aménagement des salles. Les salles doivent être prêtes la veille de l'événement. Il sera responsable tout au long de l'événement de la supervision et l'aménagement des salles selon les besoins et après validation de la part de L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) (mise en place des podiums, banderoles, Rolls up, vidéoprojecteurs, expositions, etc).

Article 6. Mode de règlement des prestations :

Les paiements se feront contre la présentation de facture en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le règlement du montant sera effectué sur la base des prestations approuvées par l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF).

9



Livable	Montant (%)
Livable 1 : Charte graphique	30%
Livable 2 : Site web du projet	40%
Livable 3 : Rapport d'organisation de l'événement du lancement	30%

Article 7. Méthodologie d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée conformément aux dispositions de l'article 126 du décret n°1039 du 13 mars 2014 et en appliquant la méthodologie suivante:

Première phase: évaluation des offres financières:

La commission d'évaluation des offres désignée, après avoir vérifié les offres, quant au respect des conditions de la consultation, procède à la vérification des pièces administratives et des pièces constitutives de l'offre financière, avec correction des erreurs de calcul, si elles existent. La commission d'évaluation des offres, procèdera ensuite au tri croissant des offres financières.

Deuxièmes phases: évaluation des offres techniques :

Dans une deuxième phase, la commission des achats procèdera à une évaluation technique des offres à travers l'attribution d'une Note Technique (N.T) pour l'offre la moins disante retenue.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante et ayant obtenu une note supérieure ou égale à la note technique minimale exigée.

Dans le cas où l'offre moins disante n'est pas conforme, l'offre est rejetée et le même processus d'évaluation sera adopté pour les autres offres techniques concurrentes, selon leur classement financier croissant.

Le soumissionnaire dont l'offre n'est pas retenue ne peut, contester pour quelque motif que ce soit, le bien-fondé de la préférence donnée à l'offre d'un concurrent, ni prétendre à être indemnisé de ce fait.

L'INRGREF se réserve la faculté de ne pas donner suite à la consultation s'il n'a pas obtenu de propositions qui lui paraissent acceptables. Dans ce cas, la consultation sera déclarée infructueuse et l'INRGREF en avisera tous les candidats, sans qu'aucun de ceux-ci ne puisse prétendre à quelque indemnité que ce soit.

Tout soumissionnaire reste lié par son offre pendant soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Notation technique :

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de **80 points sur 100** sera rejetée à l'issue de cette étape. La note technique sera attribuée comme suit :

Critère d'évaluation	Pondération	Note Min	Note Max
Evaluation de la société			20
Ancienneté			10
• Moins de 03 ans (<3 ans)	0	10	10
• 3 ans et plus (<=3 ans)	10		
Références pour des prestations de gestion de la communication ou de gestion de projet de coopération internationale			10
• Moins de 3 Références (<3)	0		
• Entre 3 et 5 Références (3 <= et <5)	05	05	10
• Supérieur à 5 Références (5 <=)	10		
Chef de mission			40
Référence dans des missions de gestion de la communication ou de gestion de projet de coopération internationale			20



The PRIMA programme is supported and funded under Horizon 2020, the Framework European Union's Programme for Research and Innovation



PRIMA
IN THE MEDITERRANEAN AREA



• Moins de 3 Références (<3)	0		
• Entre 3 et 5 Références (3 ≤ et <5)	10	10	20
• Supérieur à 5 Références (5 ≤)	20		
Référence dans des missions d'élaboration et/ou de gestion de plan de communication			20
• Moins de 3 Références (<3)	0		
• Entre 3 et 5 Références (3 ≤ et <5)	10	10	20
• Supérieur à 5 Références (5 ≤)	20		
Infographiste			30
Référence dans des missions d'élaboration de support de communication dans le cadre du projet / programme de coopération			20
• Moins de 5 Références (<5)	0		
• Entre 5 et 10 Références (5 ≤ et <10)	10	10	20
• Supérieur à 10 Références (10 ≤)	20		
Référence dans des missions d'élaboration de charte graphique dans le cadre du projet / programme de coopération			10
• Moins de 3 Références (<3)	0		
• Entre 3 et 5 Références (3 ≤ et <5)	05	05	10
• Supérieur à 5 Références (5 ≤)	10		
Expert événementiel			10
Référence dans des missions d'organisation / supervision d'événement dans le cadre du projet / programme de coopération			10
• Moins de 3 Références (<3)	0		
• Entre 3 et 5 Références (3 ≤ et <5)	05	05	10
• Supérieur à 5 Références (5 ≤)	10		

NB :

- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives

Ainsi, l'offre qui sera retenue techniquement doit répondre aux deux conditions suivantes :

- ayant obtenu la note minimale requise pour chaque critère ;
- ayant obtenu une note technique totale supérieure ou égale à 80.

La note technique totale (NT) est la somme de toutes les notes techniques associées à chaque critère. La note technique minimale totale requise est de 80 points/100.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante et ayant obtenu une note supérieure ou égale à la note technique minimale exigée. Dans le cas où l'offre technique n'est pas conforme, l'offre est rejetée et le même processus d'évaluation sera adopté pour les autres offres techniques concurrentes, selon leur classement financier croissant.

Article 8. Délai et contenu des offres :

Les offres doivent parvenir à L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF (contre décharge) à l'adresse suivante :

Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis

BP 10 Ariana 2080 TUNISIE

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés. Les offres devront être présentées en trois parties distinctes et cachetées dans trois enveloppes comprenant chacune les documents suivants :

Enveloppe extérieure

L'enveloppe extérieure contient les pièces administratives et les deux enveloppes intérieures distinctes « A » et « B ». Elle portera les références suivantes :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »
Consultation N° 17/ 2022 pour la sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication
Projet " SUSTEMICROP "
 INRGREF – Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts
 Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis
 BP 10 Ariana 2080 TUNISIE

Au plus tard le **30/12/2022 à 12h00** le cachet du bureau d'ordre fait foi.

L'enveloppe extérieure doit comprendre obligatoirement les pièces administratives suivantes :

N°	Les documents administratifs	Opération à réaliser	Authentications
A1	Fiche de renseignements généraux du soumissionnaire	Selon le modèle figurant à l'annexe N°1 dûment rempli	Fiche portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A2	Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un agent public	Selon le modèle figurant à l'annexe N°2 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A3	Déclaration sur l'honneur de non-influence	Selon le modèle figurant à l'annexe N°3 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A4	Déclaration sur l'honneur de non faillite	Selon le modèle figurant à l'annexe N°4 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A5	Registre national des entreprises		Extrait qui comporte un QR-Code valide
A6	Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale		

Enveloppe « A » offre technique : (A placer dans l'enveloppe extérieure)

L'enveloppe de l'offre technique sera fermée et scellée et portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents techniques	Les obligations du participant
T1	Termes de référence	Paraphé sur toutes les pages, signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire sur la dernière page avec la mention « lu et approuvé »
T2	Liste de l'équipe désignée	Signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire
T3	Copie du diplôme de chaque membre de l'équipe désignée	Copie



T4	Curriculum Vitae détaillé de chaque membre de l'équipe présentant l'expérience justifiée	CV portant la signature du soumissionnaire Les CV doivent être accompagnés par les justificatifs nécessaires de réalisation des missions (attestation, contrat ...) NB : les missions qui ne sont pas appuyées par des justificatifs (contrats, attestation de bonne exécution, note d'honoraire, PV de réception...) ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission
----	--	---

Enveloppe « B » offre financière : (A placer dans l'enveloppe extérieure)

L'enveloppe de l'offre financière sera fermée et scellée et portera la mention « OFFRE FINANCIERE » ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents financiers	Les obligations du participant
F1	L'Acte d'engagement (soumission) selon le modèle joint à l'Annexe A	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire
F2	Le bordereau des prix en toutes lettres et en chiffre selon le modèle joint à l'Annexe B Les prix sont en HTVA et TTC (en dinars tunisien)	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire

N.B. :

- Le non présentation de l'un des documents (F1) et (F2) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.

Article 9. Frais d'enregistrement :

Les frais d'enregistrement du présent marché sont à la charge du titulaire du marché.

Article 10. Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à Tunis, le 12 DEC. 2022

**Directeur Général
Institut National de Recherches en Génie Rural,
Eaux et Forêts (INRGREF)**


Le directeur Général de
l'Institut National de Recherches
en Génie Rural, Eaux et Forêts
Signature : Zouhaier NASR

Annexe 1: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscale :

Numéro du compte bancaire:

Banque :

Enregistrement au registre national des entreprises Sous le n°

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)



Annexe 2 : Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (nom et adresse).....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n° Faisant

élection de domicile à (adresse complète).....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation N°.../2022 sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication dans le cadre du projet " SUSTEMICROP ".

Déclare sur l'honneur que le propriétaire, le gérant, le responsable commercial et toutes personnes détenant une part égale ou supérieure à 30 % du capital social de la société n'ont pas été un agent public au sein de l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

L'INRGREF est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)



Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur de non influence

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant
élection de domicile à (adresse complète).....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation N°.../2022 sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication dans le cadre du projet " SUSTEMICROP ".

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

L'INRGREF I est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)



Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur de non faillite faite par le soumissionnaire

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant

élection de domicile à (adresse complète).....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation N°..../2022 sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication dans le cadre du projet " SUSTEMICROP ".

Déclare sur l'honneur, ne pas être sous l'effet d'une procédure en vigueur ou d'une décision judiciaire de mise en faillite ou de redressement judiciaire.

L'INRGREF est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)



Annexe A : Soumission

Je

soussigné

..... agissant en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....
..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au
registre national des entreprises sous le n°.....faisant élection de domicile à
.....
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N°.../2022 sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication dans le cadre du projet " SUSTEMICROP ", je m'engage et me soumetts à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en TTC en Chiffre :

Montant en TTC en Lettre :

.....
L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque Sous le numéro
.....

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 2 : Bordereau des prix

N°	Désignation	Quantité / événement	Prix unitaire	Prix total
Organisation événement de lancement				
1	Salle de réunion pour 80 personnes disposées en cabaret	1 jour		
2	Pupitre	1		
3	Salon pour une disposition en mode davos	1		
4	Table basse	1		
5	Ecran Plasma/LED de retour pour le podium (support au sol) & Adaptateurs	1		
6	Projection sur l'écran : (PPT et autres)	1		
7	Micro baladeur	2		
8	Micro fixe sur pupitre	1		
9	Régie sonorisation	1		
10	Enceinte	1		
11	Matériel de secrétariat : - Imprimante couleur & NB - PC & câbles - Fourniture	1		
12	Table d'inscription	1		
13	Pause-café riches	80		
14	Déjeuner (y compris ½ eau)	80		
15	Live streaming	1		
16	Vidéo + photo HD	1		
17	Mise à disposition d'hôtesse d'accueil	2		
Communication				
18	Création de la charte graphique du projet en concertation avec tous les partenaires	20 H/J		
19	Création et hébergement du site web dynamique du projet	40 H/J		
Total HTVA				
TVA%				
Total TTC				

Arrêté le présent bordereau en TTC à la somme de (en toute lettre).....

.....

Fait à, le